



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale
11 avril 2025
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2025

17-19 juin 2025

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Évaluation

Rapport de 2024 sur la fonction d'évaluation de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu de la performance de la fonction d'évaluation de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) en 2024. Il passe en revue l'avancée des activités d'évaluation menées dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Femmes pour 2022-2025, présente les principaux enseignements tirés des évaluations institutionnelles et stratégiques réalisées, examine les indicateurs clés de performance des évaluations et fait le point des partenariats établis en vue de promouvoir une évaluation tenant compte des questions de genre au sein du système des Nations Unies et le renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation. Il présente également le programme de travail et le budget du Service indépendant d'évaluation pour 2025.

Le Conseil d'administration est invité à : i) prendre note du rapport de 2024 sur la fonction d'évaluation de l'Entité, ainsi que du programme de travail et du budget du Service indépendant d'évaluation pour 2025 ; ii) reconnaître que la fonction d'évaluation indépendante, crédible et utile de l'Entité contribue aux initiatives d'évaluation tenant compte du genre à l'échelle du système et au renforcement des capacités nationales d'évaluation, en tenant compte des plans, besoins et priorités nationaux ; iii) confirmer son appui à la consolidation de la fonction d'évaluation de l'Entité et à la prise en compte des évaluations.



I. Vue d'ensemble

1. Pour accélérer la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Femmes pour 2022-2025 et contribuer à l'élaboration du plan stratégique pour 2026-2029, le Service indépendant d'évaluation de l'Entité a continué à fournir des données d'évaluation probantes sur ce qui fonctionne pour assurer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles.

2. Le Service indépendant d'évaluation est en passe de dépasser les objectifs fixés dans son plan d'évaluation institutionnel pour 2022-2025 : alors qu'il doit réaliser 13 évaluations institutionnelles et 30 évaluations régionales et évaluations de portefeuilles de pays d'ici à la fin de l'année 2025, il avait déjà achevé 10 (77 %) des 13 évaluations institutionnelles et rapports de synthèse et 26 (86 %) des 30 évaluations régionales et évaluations de portefeuilles de pays en décembre 2024. Les travaux concernant trois évaluations institutionnelles, une synthèse d'évaluation et plusieurs évaluations régionales et évaluations de portefeuilles de pays ont également commencé.

3. Le Service a activement participé aux évaluations menées à l'échelle du système des Nations Unies. Il s'agit notamment d'évaluations menées par la Coalition mondiale pour la synthèse des objectifs de développement durable, le Groupe directeur de l'évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle et le Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système, ainsi que de plusieurs évaluations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au niveau national.

4. En 2024, les principales évaluations institutionnelles ont porté sur les travaux d'ONU-Femmes sur les femmes, la paix et la sécurité et l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Le Service a évalué les domaines de résultats pluridisciplinaires et systémiques en tant que leviers clés de changement, y compris l'évolution des normes sociales et le financement durable. Pour répondre aux besoins de l'organisation, il a également mis en œuvre d'autres types d'évaluations indépendantes à l'appui d'un renforcement adaptatif et de l'apprentissage institutionnel. Par exemple, il a réalisé des études d'évaluabilité des travaux d'ONU-Femmes en Inde et en Afghanistan, ainsi qu'une évaluation rapide des méthodes de renforcement des capacités en ligne dans les Amériques et les Caraïbes.

5. Les indicateurs clés de performance d'ONU-Femmes pour l'évaluation – qui couvrent des aspects tels que les ressources humaines consacrées au suivi et à l'évaluation, la qualité de l'évaluation, les évaluations conjointes et l'exécution et la prise en compte des évaluations – étaient clairement sur la bonne voie. Toutefois, certains indicateurs, en particulier les dépenses consacrées à l'évaluation, la couverture des évaluations et l'exécution des réponses de l'administration, ont connu un léger déclin, ce qui montre qu'il faut redoubler d'efforts pour obtenir de meilleurs résultats dans ces domaines.

6. En interne, le Service a évalué la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes par rapport aux normes et règles du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) afin d'appuyer la poursuite du renforcement et de la professionnalisation de la fonction. Il s'est ainsi aligné sur les meilleures pratiques en vigueur dans l'ensemble du système des Nations Unies. L'évaluation a encore renforcé l'accent mis par le Service sur les efforts de renforcement des capacités du personnel et des systèmes de suivi et d'évaluation afin d'améliorer la prise en compte des évaluations.

7. Avec l'essor de l'intelligence artificielle (IA), le Service et la communauté de l'évaluation des Nations Unies ont cherché des outils permettant d'améliorer la collecte et l'analyse des données d'évaluation de manière robuste et éthique. Si l'IA

devrait permettre d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts des processus d'évaluation, elle nécessite un solide dispositif d'assurance qualité. Le Service a mis à l'essai des outils d'intelligence artificielle pour analyser les rapports d'évaluation en fonction des questions de synthèse. Les résultats de ces essais devraient permettre d'affiner l'approche de l'IA et d'établir des principes clés pour son application dans les pratiques d'évaluation.

8. Le présent rapport, qui comporte cinq parties, fournit une vue d'ensemble des évaluations et des synthèses institutionnelles, un résumé des évaluations stratégiques menées au niveau décentralisé et de leur diffusion et prise en compte, un examen de la performance de la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes par rapport aux indicateurs clés de performance en matière d'évaluation, les enseignements tirés des partenariats établis pour promouvoir une évaluation tenant compte des questions de genre au sein du système des Nations Unies et le renforcement des capacités nationales et une synthèse du programme de travail et du budget du Service pour 2025.

II. Évaluations institutionnelles

Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation institutionnel pour 2022-2025

9. En 2024, le Service indépendant d'évaluation a travaillé sur cinq évaluations institutionnelles et une synthèse d'évaluation, une synthèse d'évaluation conjointe et une évaluation formative des approches de programmation d'ONU-Femmes. On trouvera à la section ci-après les principales idées et leçons tirées de ces évaluations et rapports institutionnels.

Mise en œuvre du plan d'évaluation institutionnel

10. Le Service indépendant d'évaluation a réalisé les évaluations institutionnelles, établi le rapport de synthèse et mené l'évaluation suivants en 2024 :

- a) Évaluation institutionnelle du soutien fourni par ONU-Femmes en vue de renforcer la participation des femmes à la vie politique : enseignements tirés de l'expérience ;
- b) Évaluation institutionnelle de l'approche d'ONU-Femmes en matière d'évolution des normes sociales dans le cadre d'une collaboration féministe ;
- c) Y parvenir ensemble : une synthèse des évaluations de programmes interinstitutions sur l'objectif de développement durable n° 5 ;
- d) Évaluation formative des accélérateurs de l'égalité des genres d'ONU-Femmes.

Évaluation institutionnelle du soutien fourni par ONU-Femmes en vue de renforcer la participation des femmes à la vie politique : enseignements tirés de l'expérience

11. Cette évaluation thématique institutionnelle a révélé qu'ONU-Femmes avait su composer avec les facteurs contextuels et avait mobilisé des coalitions et des partenariats pour contribuer à des changements positifs dans les cadres juridiques et politiques. Les quotas imposés par la loi ont joué un rôle clé dans l'augmentation du nombre de femmes en politique. L'appui du siège s'est avéré bien adapté aux besoins des pays et a contribué à l'efficacité du programme. Toutefois, les femmes continuent de se heurter à des formes persistantes d'opposition et de résistance lorsqu'elles s'engagent en politique. Il est possible de renforcer les activités de sensibilisation et

de mobilisation d'ONU-Femmes en fournissant des orientations plus claires sur la collaboration avec différents types de coalitions, en s'attaquant aux principaux obstacles à la participation politique des femmes, tels que la violence à l'égard des femmes en politique, et en améliorant la mesure des résultats clés pour démontrer son incidence au niveau national. L'équipe d'évaluation a formulé cinq recommandations, qui ont toutes été acceptées par l'administration.

Évaluation institutionnelle de l'approche d'ONU-Femmes en matière d'évolution des normes sociales dans le cadre d'une collaboration féministe

12. Le rapport a souligné que les efforts déployés par ONU-Femmes pour lutter contre les normes sociales avaient été largement implicites et basés sur des projets, et qu'il était nécessaire d'adopter une approche plus cohérente et systémique étant donné la place centrale que les normes sociales occupent dans les activités de l'Entité. L'évaluation a souligné qu'il fallait renforcer la cohérence interne et les compétences autour de la programmation relative à l'évolution des normes sociales, en insistant sur la nécessité d'approches adaptées et contextualisées, et d'un financement flexible et à long terme en vue d'appuyer ces efforts. Elle a mis en évidence l'absence de données systématiques sur le programme et de méthodes de mesure de l'évolution des normes sociales, ce qui constitue un défi majeur. Elle a également souligné le rôle essentiel des partenariats avec les organisations locales et la nécessité d'élaborer des stratégies pour atténuer les réactions négatives à l'égard des droits des femmes. Le rapport appelle à établir un plan d'organisation clair et à investir dans les capacités institutionnelles pour mettre en œuvre efficacement la programmation relative à l'évolution des normes sociales, en tirant parti des approches collaboratives et des paradigmes du Sud mondial pour garantir un changement durable et porteur de transformations. L'équipe d'évaluation a formulé cinq recommandations, qui ont toutes été acceptées par l'administration.

Y parvenir ensemble : une synthèse des évaluations de programmes interinstitutions sur l'objectif de développement durable n° 5

13. En partenariat avec les bureaux d'évaluation du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du PAM, ONU-Femmes a dirigé une synthèse des évaluations des programmes conjoints. Cette synthèse accompagne la synthèse des évaluations des progrès accomplis par le système des Nations Unies au titre de l'objectif de développement durable n° 5, intitulée « Are we getting there? » (Sommes-nous sur la bonne voie ?), qui a été réalisée en 2023. Elle a montré que les programmes conjoints permettaient d'adopter des approches globales pour lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes, d'améliorer la visibilité des droits des femmes et de contribuer à l'établissement de nouveaux partenariats. Malgré des coûts de transaction plus élevés et des problèmes de coordination, le travail conjoint a permis une collaboration efficace entre les secteurs. Il est nécessaire de clarifier les rôles, de rationaliser les processus et d'allonger les délais pour obtenir des résultats. Ensemble, les résultats des deux synthèses sont destinés à donner l'élan nécessaire pour agir en fournissant aux décideuses et décideurs politiques, aux responsables de la mise en œuvre des programmes, aux donateurs et aux entités des Nations Unies une série de données propres à guider les prochaines étapes et les preuves nécessaires pour faire avancer leur travail en vue d'accélérer la réalisation de l'objectif n° 5.

Évaluation formative des accélérateurs de l'égalité des genres d'ONU-Femmes

14. Cherchant à obtenir des résultats transformateurs tout en tirant parti de son expertise et de ses avantages comparatifs ainsi que de ceux des organisations partenaires des Nations Unies, ONU-Femmes a mis au point 10 accélérateurs de l'égalité des genres en tant que cadres programmatiques pour mettre en œuvre son

plan stratégique pour 2022-2025. En 2024, le Service indépendant d'évaluation a réalisé une évaluation formative de ces accélérateurs afin d'évaluer leur conception, leur infrastructure opérationnelle et leurs mécanismes de contrôle. L'évaluation a révélé que si les accélérateurs font bien comprendre les priorités stratégiques des programmes dans les domaines d'impact thématiques d'ONU-Femmes et promeuvent une programmation plus cohérente par l'intermédiaire de théories d'action, ils ne sont pas suffisamment intégrés dans le plan stratégique d'ONU-Femmes, y compris dans son cadre de résultats pour le suivi et l'établissement de rapports. Elle a également montré que la mise en œuvre des accélérateurs pâtissait d'un manque de socialisation et de mécanismes de coordination limités. Elle a conclu que l'élaboration du plan stratégique pour 2026-2029 offrait à ONU-Femmes l'occasion de traiter les questions mises en évidence dans l'évaluation formative en clarifiant davantage les approches de mise en œuvre des accélérateurs.

Évaluations lancées en 2024

15. Le Service indépendant d'évaluation a commencé à mener les évaluations institutionnelles et synthèses suivantes en 2024 :

- a) Évaluation institutionnelle de l'approche d'ONU-Femmes en matière de prévention de la violence à l'égard des femmes et d'intervention : composer avec l'évolution des contextes mondiaux et régionaux ;
- b) Évaluation institutionnelle formative du travail d'ONU-Femmes dans le domaine de la finance durable ;
- c) Évaluation institutionnelle de l'appui fourni par ONU-Femmes aux femmes dans les processus de consolidation de la paix ;
- d) Synthèse de l'évaluation des résultats du plan stratégique d'ONU-Femmes.

Évaluations visant à favoriser la prise de décision et à promouvoir le changement

16. Le Service reste déterminé à renforcer la prise en compte par ONU-Femmes des résultats des évaluations dans sa planification et sa prise de décision. Il entretient des dialogues réguliers avec l'équipe de direction de l'Entité et les comités d'examen des activités afin de rendre compte des priorités stratégiques et des besoins d'ONU-Femmes. Il a contribué aux processus d'examen technique d'ONU-Femmes, en offrant des conclusions sur les notes stratégiques issues des évaluations et en apportant sa contribution aux comités d'examen des projets aux niveaux régional et mondial. En 2024, il a activement pris part à l'élaboration du plan stratégique pour 2026-2029 en fournissant des résumés des résultats des évaluations et en participant à des consultations institutionnelles tout au long du processus.

17. Le Service a continué à travailler en étroite collaboration avec le Groupe de la planification stratégique et l'Unité d'appui à la gestion des programmes pour mettre à jour les lignes directrices de l'organisation, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des projets, le suivi et l'établissement de rapports, ainsi que les procédures de clôture. Ces mises à jour visaient à fournir des orientations plus complètes sur la planification, la conduite et la prise en compte des évaluations, tout en s'alignant sur la priorité générale accordée aux évaluations stratégiques et thématiques, ONU-Femmes délaissant les évaluations à plus petite échelle.

18. Les exemples ci-dessous montrent comment l'administration d'ONU-Femmes a utilisé les conclusions et les recommandations issues d'évaluations récentes pour améliorer les politiques, les stratégies et les programmes de l'Entité et favoriser le changement en 2024.

Évaluation institutionnelle de la contribution d'ONU-Femmes à l'autonomisation économique des femmes par la promotion de lois, de cadres, de politiques et de partenariats tenant compte des questions de genre

19. ONU-Femmes a accéléré l'appui au dialogue au niveau mondial et aux cadres normatifs sur l'autonomisation économique des femmes, tout en plaident pour des approches tenant compte des questions de genre. En 2024, elle a lancé la stratégie d'autonomisation économique des femmes, qui formule clairement les définitions clés et présente un cadre pour l'autonomisation économique des femmes. La stratégie a façonné l'approche de l'Entité en matière de mobilisation des ressources en cristallisant les trois accélérateurs de l'égalité des genres suivants : les femmes et le monde du travail ; transformer les soins ; une action climatique tenant compte des questions de genre dans les économies verte et bleue. Dans ces cadres, ONU-Femmes a élaboré des stratégies durables pour s'attaquer aux obstacles structurels qui entravent l'autonomisation économique des femmes et a affiné son approche visant à « ne laisser personne de côté », notamment par l'intermédiaire des Coalitions d'action de Génération égalité sur la justice et les droits économiques et sur l'action des femmes en faveur de la justice climatique. Grâce à cette stratégie, un fonds de démarrage a été obtenu pour faire progresser les accélérateurs, ainsi que pour renforcer les capacités internes d'ONU-Femmes en matière de suivi et d'établissement de rapports, de données, preuves et connaissances et de gestion. Afin de systématiser les partenariats en faveur de l'autonomisation économique des femmes, ONU-Femmes a renforcé sa collaboration avec des institutions financières internationales, notamment par l'intermédiaire de la Coalition pour l'égalité des genres de Finance en commun.

Évaluation institutionnelle de l'appui fourni par ONU-Femmes en matière de statistiques genrées (2018-2022)

20. En 2024, ONU-Femmes a mis en œuvre des mesures clés pour faire avancer son programme de statistiques genrées par l'intermédiaire de l'initiative Les femmes comptent et des 10 accélérateurs de l'égalité des genres, en donnant suite aux recommandations formulées dans l'évaluation institutionnelle de l'appui fourni par ONU-Femmes en matière de statistiques genrées (2018-2022). Au niveau mondial, une session de socialisation a été organisée pour aider les unités opérationnelles à intensifier leurs efforts en matière de statistiques genrées. Les enseignements tirés de cette session permettront d'éclairer la manière dont l'appui continu fourni par ONU-Femmes en matière de statistiques genrées sera intégré dans le plan stratégique pour 2026-2029. Les bureaux régionaux ont reçu de l'aide pour nouer des partenariats stratégiques, notamment des collaborations avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement, en favorisant la coordination grâce à des cadres régionaux tels que le Programme africain sur les statistiques de genre (dans le cadre de sa phase III). L'Entité a par ailleurs renforcé son rôle de coordination interinstitutions par l'intermédiaire de mécanismes tels que le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, et a lancé le projet de collaboration sur les données citoyennes afin d'améliorer les pratiques en matière de données participatives. Parmi les progrès notables enregistrés en matière de données sur le genre et le climat, on peut citer le soutien apporté à des enquêtes sur le genre et l'environnement dans huit pays. Au niveau interne, les initiatives de renforcement des capacités se sont concentrées sur l'expansion des projets régionaux, le renforcement des capacités du personnel technique et l'adaptation du matériel de formation de sorte à pouvoir aborder des domaines émergents tels que l'IA et l'intersectionnalité. Les efforts actuellement déployés pour diversifier le financement par la mobilisation de ressources autres que les ressources de base sont restés une priorité essentielle.

Évaluation formative institutionnelle du travail d'ONU-Femmes dans le domaine des changements climatiques

21. En réponse à l'évaluation formative institutionnelle et à la nécessité d'élaborer une stratégie en matière d'action climatique, ONU-Femmes a évalué ses capacités et ses ressources s'agissant des initiatives relatives aux changements climatiques. Conformément au plan stratégique actuel, aux accélérateurs de l'égalité des genres pertinents et aux conclusions de l'évaluation, elle a continué à promouvoir une action climatique tenant compte des questions de genre, en particulier au niveau normatif. Pour y parvenir, elle a élaboré une stratégie de mobilisation pour les trois Conférences des Parties à la Convention de Rio en 2024, y compris le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui a été exécuté avec succès. Dans le cadre de ces travaux, elle a publié un document de travail et une note d'orientation intitulés « Advancing Gender-Responsive Synergies Across the Rio Conventions : Gender equality at the intersection of climate action, biodiversity protection and sustainable land management » (Favoriser les synergies tenant compte des questions de genres dans les Conventions de Rio : l'égalité des genres à l'intersection de l'action climatique, de la protection de la biodiversité et de la gestion durable des terres).

III. Évaluations indépendantes décentralisées et stratégiques

22. Les activités d'évaluation d'ONU-Femmes sont largement menées au niveau décentralisé par les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Le Service indépendant d'évaluation fournit un appui technique et un soutien en matière d'assurance de la qualité pour ces évaluations décentralisées, qui comprennent des évaluations thématiques et des évaluations des programmes et des projets. En 2024, 50)évaluations décentralisées ont été menées, dont 27 évaluations de programmes ou de projets achevées et 23 autres qui en étaient à divers stades d'avancement à la fin de 2024. Outre l'assistance technique qu'il fournit, le Service dirige de nombreuses évaluations stratégiques, telles que des évaluations indépendantes régionales et des évaluations de portefeuilles de pays. En 2024, il a réalisé 18 évaluations stratégiques indépendantes aux niveaux régional et national, dont deux évaluations régionales de la note stratégique, quatre évaluations thématiques régionales et 12 évaluations de portefeuilles de pays dans toutes les régions. Six évaluations stratégiques indépendantes ont été achevées en 2024, comme indiqué ci-dessous.

Évaluation du portefeuille de pays du Niger sous la direction du Service

Bureau du Niger

23. L'évaluation des travaux menés par ONU-Femmes au Niger a conclu que l'organisation avait choisi de manière pragmatique de se concentrer sur la fourniture d'un appui au Gouvernement et à la société civile pour régler les problèmes d'inégalités de genre dans le pays. Elle a montré qu'ONU-Femmes avait fait progresser la représentation des femmes au Parlement et aux postes ministériels au Niger ; toutefois, les initiatives relatives à la participation politique, ainsi que d'autres domaines thématiques d'ONU-Femmes tels que l'autonomisation économique des femmes, ont nécessité des efforts plus soutenus et une synergie entre les organismes des Nations Unies. Les travaux menés au Niger ont démontré que l'Entité avait adopté des pratiques soucieuses de la durabilité grâce à une planification participative et inclusive. Le bureau du Niger devra relever certains défis – croissance rapide, lourdes charges de travail et instabilité des contrats de travail – afin de continuer à fournir un appui adéquat à la prise en compte des questions de genre et aux mécanismes de

coordination des Nations Unies. L'équipe d'évaluation a formulé six recommandations, qui ont toutes été acceptées par l'administration.

Évaluation du portefeuille de pays du Burundi

Bureau du Burundi

24. L'évaluation a permis de constater que les travaux d'ONU-Femmes au Burundi étaient bien alignés sur les cadres stratégiques nationaux et internationaux. En collaborant avec les médias, les jeunes et la société civile, le bureau du Burundi est parvenu à susciter des changements positifs dans les attitudes et les comportements afin de réduire la violence à l'égard des femmes et des filles. Les interventions conjointes entre le portefeuille d'ONU-Femmes et l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre de huit initiatives et projets conjoints ont été considérées comme des collaborations réussies. Des investissements ciblés ont favorisé la participation des femmes aux instances de prise de décisions, renforcé le réseau des médiatrices et réduit la vulnérabilité des femmes et des filles face aux urgences humanitaires. Toutefois, le bureau de pays ne dispose pas actuellement des ressources humaines nécessaires pour appuyer comme il se doit ses partenaires et mener à bien les activités de planification stratégique et de suivi. L'équipe d'évaluation a formulé six recommandations, qui ont toutes été acceptées par l'administration.

Évaluation de portefeuille de pays du Rwanda sous la direction du Service

Bureau du Rwanda

25. Cette évaluation a montré que le bureau du Rwanda avait effectivement obtenu des résultats clés en matière de leadership des femmes, d'autonomisation économique et de lutte contre la violence à l'égard des femmes, grâce au renforcement des capacités, aux activités de sensibilisation et aux réformes politiques. Les normes adoptées grâce au bureau comprenaient des révisions des lois nationales pour l'égalité des genres et la prise en compte des questions de genre dans la lutte contre la COVID-19, et laissaient une marge pour une sensibilisation stratégique plus audacieuse sur les questions de genre difficiles. Le renforcement des activités de coordination et du travail normatif du bureau lui permettrait de mieux tirer parti de sa valeur ajoutée. Bien que les activités du bureau soient alignées sur les priorités nationales, certains projets à court terme ont affaibli leur pertinence. L'adoption d'une stratégie solide de mobilisation des ressources et d'un portefeuille plus ciblé pourrait améliorer l'efficacité opérationnelle. Les partenariats du bureau pourraient être améliorés en renforçant le dialogue et le partage d'informations, en planifiant plus rapidement et en passant à des partenariats plus stratégiques. L'équipe d'évaluation a formulé quatre recommandations, qui ont toutes été acceptées par l'administration.

Évaluation de portefeuille de pays du Mali sous la direction du Service

Bureau du Mali

26. L'évaluation a permis de constater que le portefeuille du bureau de pays d'ONU-Femmes était bien aligné sur les priorités nationales de développement du Mali, telles que le Cadre pour la relance économique et le développement durable, et sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Toutefois, elle a permis de conclure que le bureau pouvait encore mieux intégrer les engagements en matière de droits humains, en particulier pour les efforts visant à réduire les pratiques préjudiciables telles que les mutilations génitales féminines et les mariages précoces. La sensibilisation législative et l'appui aux femmes se portant candidates au Mali ont contribué à des réalisations importantes, mais il est possible d'obtenir encore davantage de résultats en matière d'autonomisation économique et de promotion de la participation des femmes à l'économie numérique et à

l'entrepreneuriat. Le bureau de pays a fait preuve d'un engagement fort en faveur de la durabilité, mais il reste nécessaire de renforcer la planification à long terme et les stratégies de désengagement plus tôt dans les cycles de projet. L'équipe d'évaluation a formulé trois recommandations, qui ont toutes été acceptées par l'administration.

Évaluation du portefeuille de pays du Timor-Leste sous la direction du Service

Bureau du Timor-Leste

27. L'évaluation a révélé que le bureau de pays d'ONU-Femmes au Timor-Leste avait apporté plusieurs contributions essentielles à la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans le pays, dans le cadre de son triple mandat. Le bureau de pays a soutenu les progrès accomplis dans l'élaboration et la mise en œuvre des principaux plans et cadres d'action nationaux, en particulier dans les domaines des femmes, de la paix et de la sécurité et de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. Toutefois, l'évaluation a également mis en évidence des difficultés à traduire ces avancées normatives en résultats durables au niveau local, car les efforts déployés au niveau local ont été dispersés entre de multiples activités, groupes cibles et zones géographiques, ce qui a rendu difficile l'obtention d'un changement significatif et durable. Elle a permis de relever que, bien que le bureau de pays ait joué des rôles de premier plan dans les principales plateformes de coordination sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, l'efficacité de ces rôles a été entravée par la rareté des réunions et le manque d'orientation stratégique. Les auteurs du rapport ont recommandé de donner la priorité à la traduction des politiques en mesures, d'intensifier les efforts de coordination, d'adopter des approches plus systématiques de renforcement des capacités, de renforcer le suivi des résultats et d'adopter une stratégie globale de programmation inclusive afin de garantir la véritable participation des groupes marginalisés. L'équipe d'évaluation a formulé sept recommandations, dont six ont été acceptées et une partiellement acceptée.

Évaluation de la phase II du programme d'ONU-Femmes pour la Syrie sous la direction du Service

Bureau régional pour les États arabes

28. L'évaluation a montré que le programme pour la Syrie était bien aligné sur le contexte national et les cadres normatifs internationaux et qu'il avait fait preuve de souplesse pour répondre aux défis liés à l'évolution du contexte tels que le blocage du processus politique, la pandémie de COVID-19 et le tremblement de terre qui a eu lieu en février 2023. L'approche de coordination et les partenariats stratégiques du programme, en particulier avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, ont joué un rôle important dans le renforcement de la voix des Syriennes et de leur participation aux processus politiques. Un autre avantage comparatif du programme a été sa capacité à rassembler des acteurs internationaux, des militantes syriennes et des organisations de la société civile. Toutefois, au moment de l'évaluation, ONU-Femmes ne faisait pas partie de l'équipe de pays des Nations Unies, ce qui a eu une incidence sur la capacité de l'Entité à renforcer les efforts de coordination en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes dans le pays. L'évaluation a également permis de constater qu'une approche plus systématique de la gestion des connaissances et de l'apprentissage était nécessaire. L'équipe d'évaluation a formulé sept recommandations, qui ont toutes été acceptées.

Renforcement des capacités d'évaluation interne

29. Le Service indépendant d'évaluation a poursuivi ses efforts pour renforcer les capacités d'évaluation en proposant une série d'initiatives de renforcement des

capacités, notamment des formations, un accompagnement ciblé, un appui technique et des activités de partage des connaissances sur l'évaluation tenant compte du genre et l'intégration de l'évaluation dans la planification des programmes et des projets. Ces initiatives ont été mises en œuvre grâce à divers efforts régionaux de renforcement des capacités. En 2024, ONU-Femmes a formé plus de 570 personnes et a fourni un encadrement plus ciblé aux coordonnatrices et coordonnateurs chargés du suivi et de l'évaluation dans de multiples bureaux et contextes nationaux. Ces sessions de formation et d'accompagnement ont permis au personnel d'ONU-Femmes de disposer d'outils pratiques pour la planification et la conduite d'évaluations, et de mieux comprendre les méthodologies d'évaluation tenant compte des questions de genre.

30. Dans la région Asie-Pacifique, ONU-Femmes a organisé des séances de formation sur les évaluations tenant compte des questions de genre, auxquelles ont participé environ 217 membres de son personnel et de ses équipes de programme. Ces séances comprenaient un cours de remise à niveau sur les évaluations tenant compte des questions de genre. La formation a permis aux participantes et participants de mieux comprendre les méthodologies d'évaluation et a souligné l'importance d'intégrer les études d'évaluabilité dès le début du projet. L'augmentation de la demande d'études d'évaluabilité dans cette région témoigne d'une prise de conscience croissante de leur importance. Dans la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, le Service indépendant d'évaluation a organisé une séance de formation sur la fonction des Services d'évaluation et d'audit indépendants d'ONU-Femmes, à laquelle ont assisté plus de 140 participantes et participants de différents pays. Il a également organisé une séance sur les normes, les politiques et les procédures du manuel d'ONU-Femmes sur les évaluations tenant compte des questions de genre, dans le cadre du séminaire-retraite du Bureau régional pour les États arabes. Au niveau national, il a intégré la formation à l'évaluation dans une formation d'une semaine à la gestion des programmes, à laquelle ont participé 30 membres du personnel du bureau de pays de la Jordanie. Les participantes et participants ont pris connaissance des processus d'évaluation d'ONU-Femmes, de l'importance des évaluations tenant compte des questions de genre au sein du système des Nations Unies, et des principaux cadres et politiques qui guident ces évaluations. Dans la région des Amériques et des Caraïbes, le Service a organisé des séances de formation en présentiel en Équateur, au Brésil et au Mexique, qui ont rassemblé plus de 185 membres du personnel d'ONU-Femmes et parties prenantes externes, dont 50 ont participé en ligne. Ces séances se sont concentrées sur l'application pratique des méthodologies d'évaluation tenant compte des questions de genre. Le Service a également soutenu la certification de plusieurs coordonnatrices et coordonnateurs chargés du suivi et de l'évaluation en tant que gestionnaires d'évaluations tenant compte des questions de genre dans le cadre de l'initiative de professionnalisation de l'évaluation d'ONU-Femmes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale et dans les régions des Amériques et des Caraïbes.

Communication visant à faciliter la prise en compte des évaluations

31. Le Service indépendant d'évaluation a continué à investir dans des supports de connaissances clairs, à tirer parti des canaux de communication en ligne et des médias sociaux et à encourager une plus grande interaction entre le personnel d'ONU-Femmes et les parties prenantes en donnant la priorité à la prise en compte des évaluations en 2024. Il a lancé l'élaboration de la stratégie d'ONU-Femmes sur la prise en compte des évaluations, qui vise à garantir l'intégration systématique des données issues des évaluations dans la prise de décision stratégique et la programmation dans l'ensemble des activités de l'Entité.

32. Pour améliorer la prise en compte des évaluations aux niveaux régional et national, diverses stratégies de communication et produits de gestion des connaissances ont été élaborés, notamment des webinaires, des notes d'information, des bulletins d'information et des boîtes à outils numériques. Ces produits ont facilité la prise en compte par les parties prenantes des résultats de l'évaluation pour une programmation fondée sur des données probantes. En Asie et dans le Pacifique, le Service a organisé des webinaires pour le réseau de praticiens de l'évaluation, en partageant les idées clés de l'évaluation du programme Empower et des évaluations menées en Inde et en Afghanistan. Dans les États arabes, une séance d'information a été organisée à l'intention de l'équipe régionale « Femmes, paix et sécurité » à la suite de l'évaluation de la phase II du programme pour la Syrie. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, deux webinaires ont permis de diffuser les résultats du projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC » mené en Côte d'Ivoire et du projet de promotion d'une participation politique inclusive au Libéria. Dans les Amériques et les Caraïbes, un webinaire régional a présenté les résultats d'une évaluation réalisée en Colombie, tandis que l'évaluation de la prise en compte des questions de genre dans le processus budgétaire a été diffusée par l'intermédiaire de notes techniques et de dialogues avec les gouvernements, influençant ainsi les politiques de finances publiques. En Afrique de l'Est et en Afrique australe, plus de 140 participantes et participants ont assisté à une séance de formation sur l'évaluation du programme Leadership, autonomisation, accès et protection des femmes (LEAP), et deux bulletins d'information régionaux comprenant 10 notes d'évaluation ont été diffusés en 2024, assurant ainsi un partage continu des connaissances.

IV. Performance de la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes

33. ONU-Femmes utilise des systèmes de suivi des performances pour améliorer la transparence et l'application du principe de responsabilité dans les évaluations. Ces systèmes permettent également de rendre compte des performances de la fonction d'évaluation par rapport aux indicateurs clés de performance. Le tableau 1 résume les résultats pour 2024 et les tendances historiques pour le cycle du plan stratégique pour 2022-2025.

**Tableau 1
Indicateurs clés de performance relatifs à l'évaluation et cibles pour le plan stratégique pour 2022-2025**

<i>Indicateur clé de performance</i>	<i>Description</i>	2022	2023	2024	<i>Cible (d'ici à 2025)</i>
Ressources financières investies dans la fonction d'évaluation	Pourcentage des dépenses consacrées à l'évaluation, par rapport au total des dépenses consacrées aux programmes d'ONU-Femmes	1,9	2,3	1,6	Entre 2,0 et 3,0 ^a
Ressources humaines chargées du suivi et de l'évaluation	Pourcentage des bureaux ayant désigné un(e) coordonnateur(trice) ou un(e) responsable chargé(e) du suivi et de l'évaluation	98	97	99	100
Couverture des évaluations	Pourcentage des bureaux ayant demandé au moins une évaluation par cycle de note stratégique	93	98	96	100
Taux d'exécution des évaluations	Pourcentage d'évaluations en cours d'exécution	92	84	87	100
Qualité des rapports d'évaluation	Pourcentage des rapports d'évaluation jugés satisfaisants ou mieux	86	100	100	100

<i>Indicateur clé de performance</i>	<i>Description</i>	2022	2023	2024	<i>Cible</i>
					(d'ici à 2025)
Évaluations conjointes ^b	Pourcentage d'évaluations conjointes réalisées avec la contribution d'ONU-Femmes	29	27	35	25
Publication des réponses de l'administration sur le système GATE	Pourcentage des rapports d'évaluation accompagnés d'une réponse de l'administration mis en ligne sur le système GATE	100	100	100	100
Exécution des réponses de la direction	Pourcentage des mesures clés de l'administration exécutées	91	92	86	95
Prise en compte des évaluations	Pourcentage des bureaux ayant indiqué tenir compte des évaluations	87	89	90	95

^a Conformément à la politique d'évaluation révisée (2020), il est recommandé à ONU-Femmes d'allouer à la fonction d'évaluation entre 2 et 3 % de ses dépenses totales consacrées aux programmes.

^b L'indicateur clé de performance relatif à l'évaluation conjointe permet de suivre la contribution d'ONU-Femmes à toutes les évaluations et initiatives conjointes, y compris l'évaluation indépendante à l'échelle du système menée au niveau mondial et les évaluations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Indicateur clé de performance n° 1 : ressources financières investies dans la fonction d'évaluation

Tableau 2

Dépenses consacrées à la fonction d'évaluation de 2022 à 2024 (en dollars des États-Unis)

	2022	2023	2024
Montant total des dépenses consacrées aux programmes d'ONU-Femmes	441 317 504	465 264 805	532 603 396
Montant total des dépenses consacrées à l'évaluation	8 224 073	10 493 407	8 480 005
Service indépendant d'évaluation/Services d'évaluation et d'audit indépendants	3 800 044	3 882 841	4 047 523
Évaluations décentralisées	4 424 029	6 610 566	4 432 482
Pourcentage du total des dépenses	1,9	2,3	1,6

Source : La Division de la gestion et de l'administration a établi les montants des dépenses consacrées aux programmes d'ONU-Femmes et au Service indépendant d'évaluation à partir du système Quantum. Les montants relatifs aux évaluations décentralisées ont été calculés sur la base de données fournies par la Division et complétés par des données fournies par le Service.

34. Selon les données non auditées relatives aux dépenses fournies par la Division de la gestion et de l'administration d'ONU-Femmes et examinées par le Service indépendant d'évaluation, les dépenses totales consacrées à l'évaluation en 2024 étaient estimées à 8,48 millions de dollars des États-Unis. Cela reflète une diminution du ratio des dépenses d'évaluation à 1,6 % des dépenses afférentes aux programmes d'ONU-Femmes, contre 2,3 % en 2023 (voir tableau 2). Les dépenses totales pour le Service indépendant d'évaluation et les Services d'évaluation et d'audit indépendants en 2024, y compris les frais de personnel pour les spécialistes régionaux de l'évaluation, s'élevaient à 4,05 millions de dollars des États-Unis, tandis que 4,43 millions de dollars ont été dépensés pour des activités d'évaluation décentralisées. La diminution du ratio des dépenses d'évaluation est en grande partie due à une baisse des dépenses relatives aux évaluations décentralisées, principalement

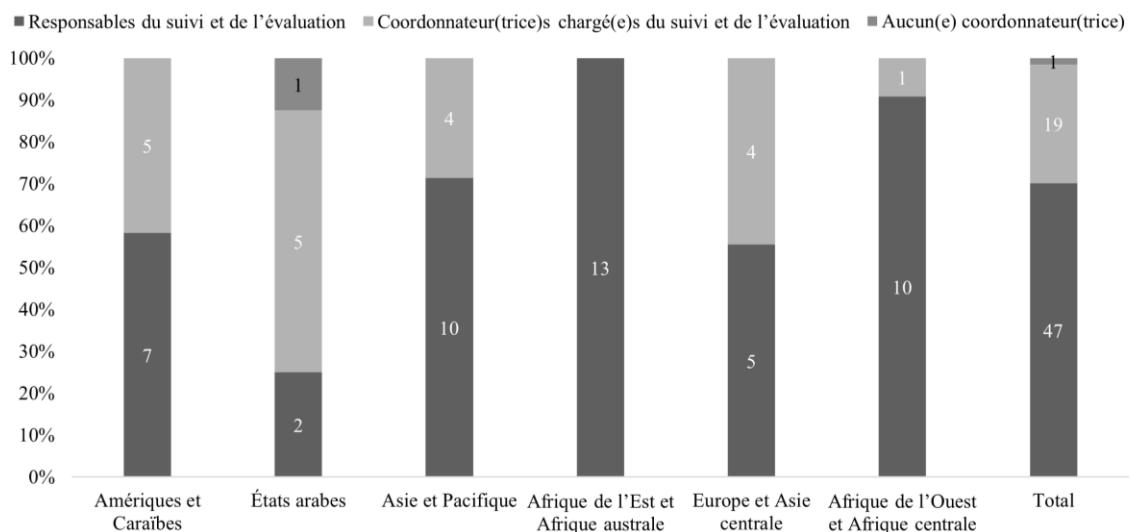
liées au fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et à l'Initiative Spotlight, qui avaient été à l'origine de l'augmentation substantielle enregistrée en 2023. En outre, les dépenses totales liées au programme d'ONU-Femmes ont augmenté de 14,5 %, passant de 465,2 millions de dollars en 2023 à 532,6 millions de dollars en 2024, ce qui a contribué à la diminution du ratio global. Le Service indépendant d'évaluation continuera à plaider en faveur d'une allocation de ressources suffisantes aux activités d'évaluation, en réponse à la demande croissante d'apprentissage continu et de responsabilité à partir d'évaluations de haute qualité.

Indicateur clé de performance n° 2 : ressources humaines consacrées au suivi et à l'évaluation

35. En 2024, le Service a poursuivi ses travaux sous la conduite du (de la) Chef de l'évaluation ainsi que du (de la) Directeur(trice) des Services d'évaluation et d'audit indépendants. Les activités d'évaluation ont été mises en œuvre par une équipe de six membres du personnel chargé de l'évaluation au siège et six spécialistes régionaux de l'évaluation basés dans les bureaux régionaux d'ONU-Femmes, tous placés sous la direction du (de la) Chef de l'évaluation. Des expertes et experts, des consultantes et consultants et des stagiaires ont fourni un appui aux activités d'évaluation, selon que de besoin.

36. Au niveau décentralisé, tous les bureaux de pays et bureaux régionaux d'ONU-Femmes disposaient d'au moins un ou une responsable ou coordonnateur(trice) chargé(e) du suivi et de l'évaluation en 2024, à l'exception d'un bureau de pays dans la région des États arabes (bureau de l'Iraq). Cela représente une légère augmentation, le pourcentage étant passé de 97 % en 2023 à 99 % en 2024. Parmi les bureaux, 70 % (47 sur 67) comptaient des responsables du suivi et de l'évaluation, tandis que 28 % (19 sur 67) comptaient des coordonnatrices ou coordonnateurs chargés du suivi et de l'évaluation (voir fig. 1).

**Figure 1
Responsables et coordonnateur(trice)s chargés du suivi et de l'évaluation, par région, en 2024**

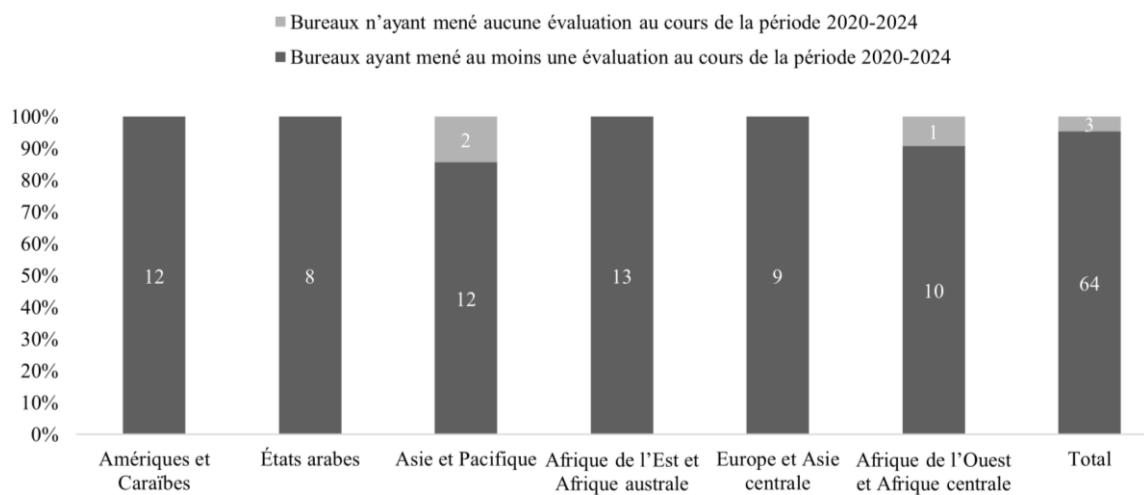


Source : Système mondial de contrôle de l'évaluation.

Indicateur clé de performance n° 3 : couverture des évaluations

37. La politique d'évaluation révisée d'ONU-Femmes et les normes de couverture des évaluations exigent que celles-ci portent sur les principaux domaines programmatiques et opérationnels de l'Entité. Entre 2020 et 2024, 96 % des bureaux régionaux et des bureaux de pays ont réalisé au moins une évaluation (contre 98 % en 2023), au cours de leur cycle de notes stratégiques. Toutefois, trois bureaux de pays (Afghanistan, Myanmar et Sierra Leone) font exception (voir fig. 2). Dans le cas du Myanmar, le contexte difficile, y compris les sensibilités politiques, a rendu difficile la conduite des activités d'évaluation, notamment en raison des modalités de travail à distance depuis la Thaïlande. En Afghanistan, le Service indépendant d'évaluation a mené une étude d'évaluabilité en avril 2024 afin d'appuyer et d'éclairer une évaluation de groupe stratégique couvrant la plupart des travaux d'ONU-Femmes dans le pays. Cet exercice d'évaluation a déjà commencé et devrait s'achever en septembre 2025.

Figure 2
Couverture des évaluations par région et par cycle de notes stratégiques, 2020-2024



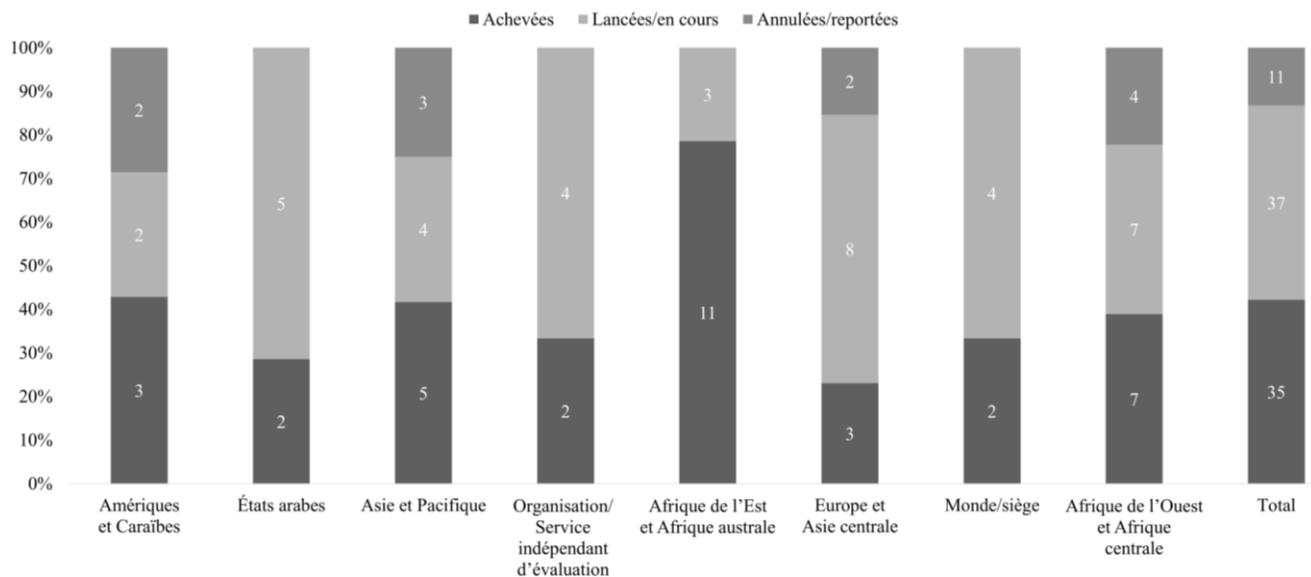
Source : Système mondial de contrôle de l'évaluation.

Indicateur clé de performance n° 4 : taux d'exécution des évaluations prévues

38. Comme le montre la figure 3, sur les 83 évaluations prévues en 2024, 35 (42 %) ont été achevées (contre 52 % en 2023). En outre, 37 évaluations (45 %) ont été lancées et se trouvent à différents stades de mise en œuvre (contre 32 % en 2023). Onze (13 %) ont été reportées (9 évaluations) ou annulées (2 évaluations). Les raisons les plus fréquentes de l'annulation ou du report des évaluations planifiées sont la prolongation du calendrier du projet, le passage à un autre type d'évaluation ou la fusion des évaluations de projet planifiées en évaluations thématiques ou stratégiques. Alors qu'une légère augmentation du taux d'exécution global a été observée, le nombre total d'évaluations menées par ONU-Femmes a diminué en 2024 (elles étaient 102 en 2023). Cela peut s'expliquer par le fait que le Service indépendant d'évaluation a plaidé pour que les bureaux donnent la priorité à des évaluations plus stratégiques – telles que les évaluations de portefeuilles de pays, les évaluations thématiques et les évaluations régionales – plutôt qu'à des évaluations de projets à petite échelle. Il convient également de noter qu'en dehors des évaluations globales gérées par ONU-Femmes, le Service a contribué à plusieurs autres activités d'évaluation en 2024, notamment des études d'évaluabilité, des évaluations rapides,

des évaluations menées par les pays et des examens à mi-parcours, et a pris part à des activités d'évaluation conjointes menées par d'autres entités.

Figure 3
Taux d'exécution des évaluations en 2024



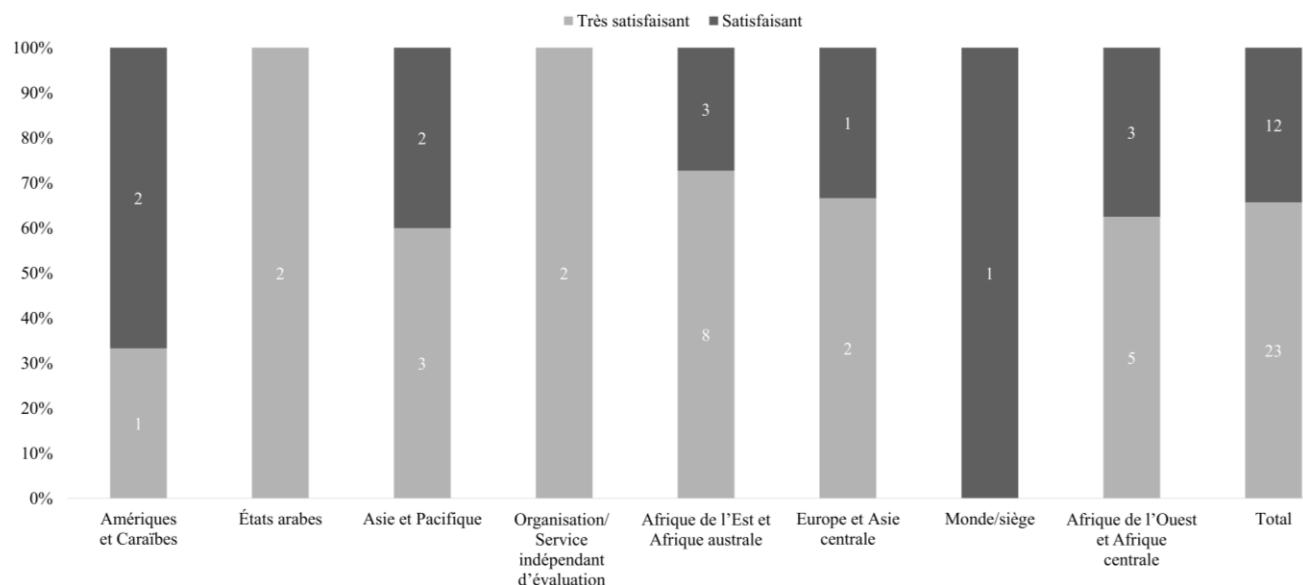
Source : Système mondial de contrôle de l'évaluation.

Indicateur clé de performance n° 5 : qualité des rapports d'évaluation

39. ONU-Femmes procède à une évaluation externe de la qualité des rapports d'évaluation finale sur la base de neuf critères prédéfinis par le système global d'évaluation et d'analyse des rapports d'évaluation. Cette évaluation sert d'indicateur de la fiabilité des résultats issus des évaluations et de la mesure dans laquelle les conclusions peuvent être utilisées en toute confiance pour éclairer la programmation future et d'autres objectifs stratégiques.

40. Comme en 2023, en 2024, tous les rapports d'évaluation d'ONU-Femmes (100 %) ont obtenu la note globale « Très satisfaisant » (23 rapports) ou « Satisfaisant » (12 rapports), ce qui montre que les évaluations tant institutionnelles que décentralisées présentent toujours une haute qualité (voir fig. 4). Sur les sept évaluations institutionnelles et stratégiques menées par le Service en 2024, six ont été jugées très satisfaisantes, et une a été jugée satisfaisante.

Figure 4
Qualité des rapports d'évaluation en 2024



Source : Système global d'évaluation et d'analyse des rapports d'évaluation.

Indicateur clé de performance n° 6 : évaluations conjointes

41. Le Service a continué de promouvoir la cohérence, la coordination et le principe de responsabilité au sein du système des Nations Unies en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes au moyen d'évaluations réalisées à l'échelle du système et d'évaluations conjointes. Il existe différents degrés de collaboration dans les évaluations conjointes, à savoir la participation au processus d'évaluation, la mise en commun des ressources et l'établissement de rapports conjoints. Ces dernières années, ONU-Femmes a participé activement à des évaluations conjointes.

42. En 2024, ONU-Femmes a participé à 42 évaluations conjointes, soit 35 % du total des évaluations entreprises tout au long de l'année. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport aux 27 initiatives d'évaluation conjointe (27 %) menées en 2023. Les initiatives comprenaient deux synthèses indépendantes à l'échelle du système, les évaluations de l'action humanitaire interinstitutionnelle en Somalie et en Turquie/Syrie, l'évaluation de l'Initiative Spotlight et 24 évaluations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable auxquelles ONU-Femmes a contribué. Parmi ces activités d'évaluations conjointes, six ont été dirigées ou codirigées par l'Entité en 2024.

Indicateur clé de performance n° 7 : publication des réponses de l'administration sur le système GATE

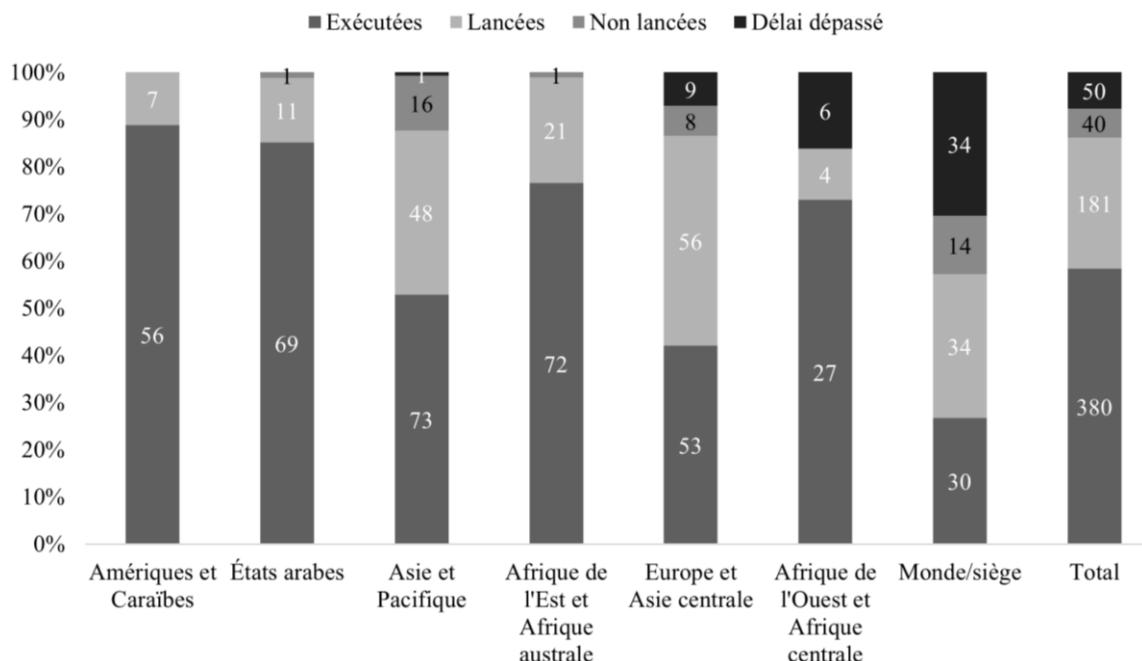
43. La réponse donnée par l'administration est une étape essentielle pour renforcer le principe de responsabilité, la transparence et l'apprentissage car elle encourage ONU-Femmes à réfléchir aux recommandations issues des évaluations et à recenser les domaines à améliorer. À cet égard, les bureaux d'ONU-Femmes sont censés remplir et télécharger leurs réponses dans le Système mondial d'application du principe de responsabilité et de suivi de l'utilisation des évaluations (système GATE) dans les six semaines suivant l'achèvement de tout rapport d'évaluation.

44. Les 35 évaluations achevées en 2024 avaient toutes reçu une réponse finalisée de l'administration au moment de la rédaction du présent rapport, ce qui confirme le taux de 100 % atteint en 2023. Le Service indépendant d'évaluation a observé qu'il était parfois difficile d'achever et d'approuver la réponse de l'administration dans le délai de six semaines. Il continuera à contribuer au respect des délais et à l'élaboration des réponses, notamment par le suivi de ses spécialistes régionaux de l'évaluation qui travaillent en étroite collaboration avec les bureaux de pays.

Indicateur clé de performance n° 8 : taux de mise en œuvre des réponses de l'administration

45. À la suite de l'achèvement de 51 évaluations d'ONU-Femmes en 2023, l'administration s'est engagée à mettre en œuvre 651 mesures clés¹, parmi lesquelles, en janvier 2025, 380 (58 %) étaient achevées, 181 (28 %) étaient en cours d'exécution, 40 (6 %) n'avaient pas été lancées et 50 (8 %) étaient retardées (voir figure 5). Le taux de mise en œuvre global (86 % en 2024) a diminué par rapport à l'année précédente (92 % en 2023). Cela peut s'expliquer en partie par la modification récente du système de suivi, qui favorise une mise en œuvre plus rigoureuse et plus rapide des mesures clés en marquant comme étant en retard toutes les mesures lancées qui ont dépassé le délai fixé. Une analyse plus approfondie a montré que la majorité (39) des mesures ayant dépassé le délai fixé étaient des mesures dont la mise en œuvre avait été lancée par l'administration, mais dont les délais avaient été dépassés. Le Service indépendant d'évaluation continuera à assurer les activités de suivi pour veiller à ce que tous les principaux engagements soient tenus, ainsi qu'à appuyer l'élaboration de mesures clés dans des délais réalistes.

Figure 5. Taux d'exécution des réponses de l'administration, janvier 2025



Source : Système mondial de contrôle de l'évaluation.

¹ Cela ne comprend pas les 49 mesures clés marquées comme « sans objet ».

Indicateur clé de performance n° 9 : prise en compte des évaluations dans l'élaboration des programmes

46. Sur la base des données figurant dans les rapports annuels et recueillies au moyen du Système de gestion des résultats d'ONU-Femmes et de l'enquête du Service indépendant d'évaluation sur la prise en compte des évaluations, une majorité de bureaux extérieurs (90 %) a exploité les données probantes et les enseignements tirés des évaluations récentes afin d'étayer l'élaboration des programmes et leurs interventions (contre 89 % en 2023).

47. Il a été rapporté que les activités d'évaluation ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration des processus de planification stratégique au niveau national, en particulier dans l'élaboration des notes stratégiques et des plans de travail biennaux (par exemple en Afghanistan, en Chine, en Colombie, en El Salvador, au Guatemala, en Inde, en Indonésie, au Mali et au Timor-Leste). Les enseignements tirés des évaluations ont également permis de renforcer l'approche adoptée par ONU-Femmes en matière de programmation et de recenser les nouvelles possibilités pour plusieurs bureaux de pays, notamment en Albanie, au Bangladesh, au Brésil, au Rwanda et au Zimbabwe. Les résultats et les recommandations ont été pris en compte pour appuyer la mobilisation des ressources, guider la conception de nouvelles propositions de projets et faciliter l'apprentissage au sein d'ONU-Femmes et de ses partenaires grâce aux enseignements tirés des évaluations.

V. Collaboration à l'appui d'une évaluation tenant compte des questions de genre

Renforcement de l'évaluation tenant compte des questions de genre au sein du système des Nations Unies

48. En 2024, le Service indépendant d'évaluation a continué à coprésider le groupe de travail du GNUE sur l'égalité des genres, le handicap et les droits humains. Parmi les principales réalisations de l'année, on peut citer la publication de la version actualisée des directives sur l'intégration des droits humains et de l'égalité des genres dans les évaluations (publiées pour la première fois en 2014). Les directives révisées sont le résultat d'un effort de consultation et de collaboration entre les membres de 11 organismes. Elles visent à aider les évaluateurs et les responsables des évaluations à mener des évaluations qui répondent aux divers besoins de tous les individus et de toutes les populations, incarnant le principe de « ne laisser personne de côté », qui est au cœur d'un Programme 2030 porteur de transformation. Elles comprennent des discussions sur l'intersectionnalité et l'inclusion des personnes handicapées. Au-delà de la promotion de l'inclusion, elles fournissent un large éventail d'outils et d'exemples mis à jour par les entités des Nations Unies pour renforcer les méthodes d'évaluation et promouvoir des pratiques efficaces qui intègrent l'égalité des genres, l'inclusion des personnes handicapées et les considérations relatives aux droits humains tout au long du processus d'évaluation. Le Service a également dirigé ou contribué à plusieurs activités de communication liées aux directives, y compris l'organisation d'un atelier et d'un séminaire pendant la semaine EvalWeek du GNUE en 2024, ainsi qu'une manifestation de lancement en présentiel à New York, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies.

Indicateur de performance relatif à l'évaluation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes

49. En 2024, le Service a continué à assurer le secrétariat de l'indicateur de performance relatif à l'évaluation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes. Cela implique l'examen

des soumissions de toutes les entités et la préparation du rapport annuel du GNUE sur l'indicateur. Le rapport pour 2024 a révélé une performance similaire à celle de l'année précédente. Le pourcentage d'entités des Nations Unies qui respectent ou dépassent les exigences est resté stable à 89 %, ce qui n'indique pas de changement notable dans les notes globales. Pour le cycle d'établissement des rapports de 2025 du Plan d'action, le Service a commandé un examen externe des 35 évaluations achevées en 2024, sur la base duquel ONU-Femmes continue à « dépasser les exigences » de l'indicateur de performance relatif à l'évaluation.

Synthèse à l'échelle du système

50. En partenariat avec les bureaux d'évaluation du PNUD, de l'UNESCO, de l'UNICEF et du PAM, ONU-Femmes a continué à assurer la coprésidence du pilier consacré aux populations (objectifs de développement durable n° 1 à 5) de la Coalition mondiale pour la synthèse des objectifs de développement durable. La Coalition rassemble plus de 40 entités des Nations Unies ainsi que des réseaux mondiaux d'évaluation et de synthèse. Elle vise à synthétiser les données d'évaluation rigoureuses organisées autour des cinq piliers des objectifs de développement durable. La première synthèse réalisée par le pilier consacré aux populations est la synthèse de la mise en œuvre et de l'efficacité des interventions de protection sociale en faveur des plus démunis (objectifs de développement durable n° 1 à 5). Le rapport final devrait être finalisé en 2025.

Partenariats au service du renforcement des capacités d'évaluation nationales

51. Tout au long de l'année 2024, le Service indépendant d'évaluation a fourni un appui technique aux évaluations des stratégies et politiques nationales en matière d'égalité des genres menées par les pays aux niveaux régional et national, ainsi qu'aux initiatives de renforcement des capacités et de partenariat. Parmi les exemples, citons : les orientations techniques fournies à ONU-Femmes Libéria à l'appui de l'évaluation de la politique nationale du Libéria en matière d'égalité des genres (2018-2022) menée par le pays ; l'appui technique fourni dans le cadre de l'examen à mi-parcours, par la Communauté de développement de l'Afrique australe, de sa stratégie de lutte contre la violence fondée sur le genre ; l'appui aux partenaires nationaux dans le cadre d'une évaluation nationale du suivi de la budgétisation tenant compte des questions de genre en Colombie ; une évaluation de la consolidation de la paix dirigée par le Guatemala. En termes de renforcement des capacités, le Service a organisé des séances de formation à l'intention de plus de 268 participantes et participants sur les évaluations tenant compte du genre en Corée du Sud, en Indonésie, en Équateur, au Brésil et au Mexique, ainsi que dans les États arabes et en Afrique de l'Est et en Afrique australe, en collaboration avec des organismes des Nations Unies et des réseaux d'évaluation régionaux tels qu'EvalMena et l'Association africaine d'évaluation. Il a continué à renforcer l'outil d'analyse des questions de genre dans le cadre de l'initiative relative à l'indice de capacité d'évaluation nationale dans la région des Amériques et des Caraïbes.

52. Au niveau mondial, le Service indépendant d'évaluation a renforcé son partenariat avec l'Initiative mondiale pour l'évaluation et EvalGender+ en organisant diverses manifestations de diffusion en ligne pour promouvoir l'utilisation d'outils d'évaluation tenant compte des questions de genre, et a lancé le programme des petits prix pour l'innovation féministe dans le domaine du suivi et de l'évaluation.

VI. Programme de travail du Service pour 2025

53. Conformément à la stratégie d'évaluation globale d'ONU-Femmes et au plan d'évaluation institutionnel pour 2022-2025, le Service poursuivra ses travaux dans les cinq principaux domaines de résultats suivants, tout en tenant compte des nouvelles priorités de l'organisation et de l'évolution du contexte.

Évaluations stratégiques et activités menées au niveau institutionnel

54. Le Service achèvera deux évaluations institutionnelles qui seront présentées au Conseil d'administration à ses sessions officielles et informelles de 2025 : i) une évaluation institutionnelle du soutien fourni par ONU-Femmes en vue de renforcer la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix ; ii) une évaluation institutionnelle de l'approche d'ONU-Femmes en matière de prévention de la violence à l'égard des femmes et d'intervention intitulée « Composer avec l'évolution des contextes mondiaux et régionaux ». Il réalisera et achèvera une synthèse de la performance d'ONU-Femmes par rapport au plan stratégique, qui sera présentée au Conseil d'administration en 2026. Au début de l'année 2025, il finalisera une évaluation institutionnelle formative du travail d'ONU-Femmes dans le domaine de la finance durable. Il réexaminera la politique et la stratégie d'évaluation et élaborera un nouveau plan d'évaluation institutionnel pour 2026-2029.

Évaluations stratégiques et assistance technique au niveau décentralisé

55. En 2025, les spécialistes de l'évaluation régionale mèneront environ 20 évaluations régionales stratégiques et évaluations de portefeuilles de pays. Le Service continuera d'alimenter le système mondial de contrôle de l'évaluation et de suivre les indicateurs clés de performance relatifs aux évaluations, facilitera les évaluations externes de la qualité des rapports d'évaluation décentralisée et favorisera une culture de l'évaluation au moyen de la formation et de l'encadrement. Il apportera également un soutien technique à environ 70 évaluations de programmes et de projets et évaluations conjointes prévues qui seront dirigées par les bureaux de pays, les bureaux régionaux et le siège.

Partenariats avec le système des Nations Unies et les parties prenantes nationales pour promouvoir les évaluations tenant compte des questions de genre

56. Le Service participera activement aux évaluations menées à l'échelle du système des Nations Unies afin de veiller à ce qu'elles prennent en compte les questions de genre, ainsi qu'aux nombreuses activités d'évaluation menées conjointement. Il contribuera à la finalisation de deux évaluations de l'action humanitaire interinstitutionnelle en Turquie/Syrie et en Somalie. Il coprésidera la synthèse du pilier consacré aux populations de la Coalition mondiale pour la synthèse des objectifs de développement durable et continuera à participer aux évaluations à l'échelle du système menées par le Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système.

57. Le Service participera à huit groupes de travail du GNUE et continuera de jouer un rôle de premier plan en coprésidant le groupe de travail du GNUE sur l'égalité des genres, le handicap et les droits humains. Il dirigera l'élaboration du rapport sur l'indicateur de performance relatif à l'évaluation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes et assurera la fonction de bureau chargé des questions de genre pour le compte du GNUE.

58. Le Service prendra part au renforcement des capacités en matière d'évaluation tenant compte des questions de genre au niveau national dans le cadre d'EvalGender+ et de l'Initiative mondiale pour l'évaluation. Sur demande, il fournira un appui technique ciblé aux évaluations des stratégies et plans d'action en matière d'égalité des genres menées par les pays.

Renforcement de la communication et de la prise en compte des évaluations

59. Le Service continuera de fournir des données probantes à l'appui de l'exécution du plan stratégique pour 2022-2025 en tirant parti de sa participation à l'Équipe mondiale de gestion, au Comité d'examen des activités et à d'autres réunions stratégiques. Il fournira une synthèse des résultats de l'évaluation sur ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré en vue d'élaborer le nouveau plan stratégique d'ONU-Femmes. Les supports de communication, les webinaires sur les résultats des évaluations et les réseaux sociaux resteront d'importants moyens de diffusion des résultats et des recommandations issus des évaluations aussi bien auprès d'ONU-Femmes que d'un public plus large. Afin d'améliorer l'utilité des évaluations stratégiques et décentralisées qu'il mène, le Service contrôlera le degré d'utilisation de l'évaluation dans les principaux documents de planification stratégique et processus organisationnels. Par ailleurs, il établira des partenariats d'apprentissage avec la Division des politiques, des programmes et des relations intergouvernementales et la Division de la stratégie, de la planification, des ressources et de l'efficacité, contribuant à la gestion globale des connaissances d'ONU-Femmes en partageant et en apportant des conclusions et des éléments de preuve dans le cadre des évaluations.

Budget alloué au programme de travail du Service pour 2025

60. Comme les années précédentes, le montant du budget du Service pour 2024 s'élève à 3 431 000 dollars. Il comprend un budget institutionnel (2 281 000 dollars) et des ressources de base (1 150 000 dollars).

Annexe

Évaluations d'ONU-Femmes réalisées en 2024

#	Région	Pays	Type	Titre	Qualité
1	Amériques et Caraïbes	Brésil	Projet ou programme	Évaluation des droits fondamentaux des femmes autochtones et quilombolas : une question de gouvernance	Très satisfaisante
2	Amériques et Caraïbes	Colombie	Évaluation formative	Évaluation formative de l'utilisation par l'organisation du système de suivi de la prise en compte des questions de genre dans le processus budgétaire	Satisfaisante
3	Amériques et Caraïbes	Équateur	Projet ou programme	Évaluation du projet « Caminando » : égalité des genres et autonomisation des femmes déplacées et réfugiées en Équateur	Satisfaisante
4	États arabes	Syrie	Programme dirigé par le Service indépendant d'évaluation	Phase II du programme pour la Syrie	Très satisfaisante
5	États arabes	Jordanie	Projet ou programme	Phase 2 de EU Madad	Très satisfaisante
6	Asie et Pacifique	Chine	Projet ou programme	Évaluation du programme d'ONU-Femmes en matière de prévention de la violence domestique et de lutte contre ce phénomène après la COVID-19 en Chine	Satisfaisante
7	Asie et Pacifique	Bangladesh	Projet ou programme	Projet de lutte contre la violence fondée sur le genre au Bangladesh	Très satisfaisante
8	Asie et Pacifique	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Projet ou programme	Évaluation en fin de programme des projets relatifs aux quartiers sûrs et prospères (SPD 1 et 2) et des projets relatifs à la relance économique et à l'inclusion du marché	Satisfaisante
9	Asie et Pacifique	Bureau multipays des Fidji	Projet ou programme	Markets for Change	Très satisfaisante
10	Asie et Pacifique	Timor-Leste	Évaluation de portefeuille de pays sous la direction du Service	Évaluation du portefeuille de pays du Timor-Leste	Très satisfaisante

#	Région	Pays	Type	Titre	Qualité
11	Évaluations institutionnelles/ Service indépendant d'évaluation	Siège/Service indépendant d'évaluation	Évaluations institutionnelles/activités	Évaluation thématique institutionnelle du soutien fourni par ONU-Femmes en vue de renforcer la participation des femmes à la vie politique : enseignements tirés de l'expérience	Très satisfaisante
12	Évaluations institutionnelles/ Service indépendant d'évaluation	Siège/Service indépendant d'évaluation	Évaluations institutionnelles/activités	Évaluation de l'approche d'ONU-Femmes en matière d'évolution des normes sociales dans le cadre d'une collaboration féministe	Très satisfaisante
13	Afrique de l'Est et Afrique australe	Kenya	Projet ou programme	Évaluation finale du projet de descriptif de programme pour la Finlande	Très satisfaisante
14	Afrique de l'Est et Afrique australe	Zimbabwe	Projet ou programme	Rapport d'évaluation de fin de projet « Prévention de l'infection par la COVID-19 chez les femmes et les jeunes filles vulnérables dans les districts touchés par la sécheresse (Guruve et Mbire) du Mashonaland Central au Zimbabwe »	Très satisfaisante
15	Afrique de l'Est et Afrique australe	Burundi	Évaluation de portefeuille de pays	Évaluation du portefeuille de pays du Burundi	Très satisfaisante
16	Afrique de l'Est et Afrique australe	Kenya	Projet ou programme	Évaluation de « Let it Not Happen Again » (Que cela ne se reproduise plus)	Très satisfaisante
17	Afrique de l'Est et Afrique australe	Somalie	Projet ou programme	Évaluation du programme Leadership, autonomisation, accès et protection des femmes III	Très satisfaisante
18	Afrique de l'Est et Afrique australe	Kenya	Projet ou programme	Évaluation du programme Leadership, autonomisation, accès et protection des femmes	Très satisfaisante
19	Afrique de l'Est et Afrique australe	Kenya	Projet ou programme	Évaluation de l'incidence de l'agriculture intelligente face aux changements climatiques au Kenya	Satisfaisante
20	Afrique de l'Est et Afrique australe	Bureau de liaison de l'Union africaine	Projet ou programme	Rapport final de l'évaluation du mémorandum d'accord entre ONU-Femmes et la Commission de l'Union africaine	Très satisfaisante
21	Afrique de l'Est et Afrique australe	Ouganda	Projet ou programme	Évaluation du programme Leadership, autonomisation, accès et protection des femmes III	Satisfaisante

#	Région	Pays	Type	Titre	Qualité
22	Afrique de l'Est et Afrique australe	Rwanda	Évaluation de portefeuille de pays sous la direction du Service	Évaluation du portefeuille de pays du Rwanda	Très satisfaisante
23	Afrique de l'Est et Afrique australe	Rwanda	Projet ou programme	Évaluation finale du programme conjoint sur le genre au Rwanda	Satisfaisante
24	Europe et Asie centrale	Géorgie	Projet ou programme	Évaluation finale du projet de bonne gouvernance pour l'égalité des genres en Géorgie	Satisfaisante
25	Europe et Asie centrale	Géorgie	Projet ou programme	Évaluation finale de la phase II de l'autonomisation économique des femmes dans le Caucase du Sud	Très satisfaisante
26	Europe et Asie centrale	Serbie	Projet ou programme	Projet de soutien aux actions prioritaires pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Serbie II	Très satisfaisante
27	Siège/monde	Plusieurs pays	Projet ou programme	Évaluation finale du programme d'éducation de la deuxième chance et de formation professionnelle	Satisfaisante
28	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Libéria	Projet ou programme	Rapport d'évaluation finale « Soutenir la paix et la réconciliation par le renforcement de la gouvernance foncière et des mécanismes de règlement des différends au Libéria »	Très satisfaisante
29	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Côte d'Ivoire	Projet ou programme	Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire	Très satisfaisante
30	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Mali	Projet ou programme	Promotion de la résilience, de l'autonomie et de la cohésion sociale parmi les populations déplacées et les communautés d'accueil, en particulier pour les femmes et les filles au Soudan du Sud et au Mali	Satisfaisante
31	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Niger	Évaluation de portefeuille de pays sous la direction du Service	Évaluation du portefeuille de pays du Niger	Satisfaisante
32	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Libéria	Projet ou programme	Évaluation de la promotion d'une participation politique inclusive et de l'élimination de la violence à l'égard des femmes en politique	Très satisfaisante
33	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Nigéria	Projet ou programme	Rapport d'évaluation finale du projet d'ONU-Femmes sur l'autonomisation des femmes et	Satisfaisante

#	Région	Pays	Type	Titre	Qualité
34	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Nigéria	Projet ou programme	des filles pour une meilleure prévention de la violence fondée sur le genre et pour une lutte plus efficace contre ce phénomène dans les États de Borno et de Yobe, au Nord-Est du Nigéria	Évaluation à mi-parcours du projet ADVANCE Women's Political Participation (2022-2025)
35	Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Mali	Évaluation de portefeuille de pays sous la direction du Service	Évaluation du portefeuille de pays du Mali	Très satisfaisante